

Projet de conservation des singes vervets

Cadre de participation & informations pratiques générales

(Document d'information préalable à l'inscription – version 2026)

Objet du document

Ce document présente les informations pratiques générales relatives à la mission « Singes vervets » en Afrique du Sud : cadre de terrain, conditions de vie, hébergement, alimentation, organisation quotidienne, communication, services inclus, contraintes climatiques et liste indicative des affaires à prévoir.

Les informations opérationnelles détaillées (itinéraires précis, arrivée sur site, contacts, consignes finales, équipements spécifiques) sont transmises après validation de l'inscription.

1. Localisation et contexte général

La mission se déroule en Afrique du Sud, dans la province du Limpopo, à proximité de la ville de Tzaneen, au sein d'un centre spécialisé dans la réhabilitation, la prise en charge et la gestion de primates, principalement des singes vervets.

Le site est implanté dans un environnement rural et semi-isolé, directement intégré au fonctionnement quotidien du projet.

Ce contexte implique :

- un éloignement relatif des centres urbains,
- un accès limité aux commerces et services,
- une vie quotidienne structurée autour des impératifs du projet et du bien-être animal.

La mission s’inscrit dans un cadre non touristique, avec des conditions de terrain réelles et une organisation collective.

2. Durée de participation et capacité d’accueil

2.1 Durée de participation

Durée minimale de participation :

4 semaines consécutives, afin de permettre une intégration effective au sein du projet et une contribution utile aux activités de terrain et de réhabilitation.

Durée maximale de participation :

La durée maximale est encadrée par la réglementation sud-africaine applicable aux ressortissants français et européens en séjour sans visa de travail.

À ce titre, la participation ne peut excéder 90 jours consécutifs sur le territoire sud-africain dans le cadre d’un séjour touristique, sous réserve du respect des conditions d’entrée et de séjour en vigueur au moment du départ.

Toute participation au-delà de ce cadre relève de démarches administratives spécifiques, sous la responsabilité individuelle de l’écovolontaire.

2.2 Capacité d’accueil

Capacité maximale par groupe : 25 écovolontaires.

Capacité maximale hébergée simultanément sur site : 34 écovolontaires.

Selon la période de l’année, le site peut être très animé (haute saison) ou plus calme (basse saison).

La différence entre la capacité par groupe et la capacité totale hébergée s’explique par la coexistence de volontaires aux durées et statuts différents (nouveaux arrivants, volontaires long terme, voluntary staff).

3. Profil requis

3.1 Langue

Langue de travail : anglais.

Une compréhension suffisante de l'anglais est indispensable pour :

- suivre les briefings,
- comprendre les consignes de sécurité,
- communiquer avec l'équipe et les autres volontaires.

Aucun encadrement francophone n'est assuré sur site.

3.2 Condition physique

La mission est une mission de terrain, impliquant :

- travail en extérieur,
- exposition à la chaleur,
- déplacements sur sol irrégulier,
- station debout prolongée,
- manutention légère à modérée.

Le projet propose :

- des options "low à moderate", très limitées (environ 5 places),
- des options "half-day" (\approx 5–6 h/jour), également en nombre restreint.

L'attribution de ces options dépend des besoins du projet et ne peut être garantie à l'avance.

3.3 Âge

Âge minimum : 18 ans.

4. Saisons et conditions climatiques

La région du Limpopo présente une saisonnalité marquée :

- Été austral (décembre à février) : chaud et humide, pluies fréquentes, forte présence d'insectes.
- Automne (mars à mai) : températures plus modérées, pluies possibles.
- Hiver (juin à août) : journées généralement agréables, nuits froides pouvant descendre autour de 5 °C, climat sec.
- Printemps (septembre à novembre) : hausse rapide des températures, période parfois très chaude avant le retour des pluies.

Baby season

La période octobre à mars correspond généralement à une augmentation des arrivées d'orphelins, impliquant :

- davantage de soins,
- parfois des horaires étendus,
- occasionnellement des “night shifts” avec récupération.

5. Hébergement

5.1 Hébergement standard – village des volontaires

Les écovolontaires sont hébergés dans le village des volontaires, en cabines en bois.

Caractéristiques principales :

- cabines partagées (2 personnes),
- lits et literie fournis,
- électricité solaire (éclairage + prises limitées),
- ventilateur,
- sanitaires partagés (douches chaudes au gaz, éco-toilettes),

- espaces communs (coin cuisine, feu de camp).

⚠ Moustiquaire non fournie pour l'hébergement standard : elle doit être apportée par l'écovolontaire.

5.2 Hébergement privé (options, nombre limité)

Le projet propose un nombre restreint de cabines privées, très demandées, notamment entre octobre et février.

Selon les cabines :

- cabanes individuelles ou doubles,
- literie et moustiquaire fournies,
- prises électriques, ventilateurs,
- sanitaires partagés par un nombre réduit de personnes,

Ces options :

- sont soumises à disponibilité,
- doivent être réservées à l'avance,
- n'entraînent aucune modification des exigences du projet.
- Ne sont pas incluses dans le montant du don minimal à verser à Cybelle Planète et ne sont pas déductibles d'impôts.

6. Repas et alimentation

L'alimentation sur le projet est strictement végétarienne.

Ce choix fait partie intégrante :

- de la philosophie éthique du projet,
- de sa cohérence environnementale,
- de l'organisation collective de la vie sur site.

Les repas sont :

- préparés sur place,
- organisés collectivement,
- simples et adaptés au rythme de terrain.

Les volontaires participent à la préparation et au nettoyage selon l'organisation interne.

Les allergies ou intolérances doivent être signalées avant l'arrivée.

Les régimes non compatibles avec une alimentation végétane collective ne peuvent être garantis.

7. Organisation quotidienne et rythme

Horaires indicatifs : 07h00 – 17h00.

- Volume horaire moyen : 8 à 10 h/jour.
- Pauses : tea break + pause déjeuner (1 à 2 h).
- Rythme hebdomadaire : environ 5,5 jours d'activité.

Les horaires peuvent varier selon :

- la saison,
- les urgences,
- les besoins des animaux.

8. Communication et accès à internet

- Wi-Fi : disponible sur site, avec stabilité variable.
- Réseau mobile : couverture existante ; téléphone débloqué recommandé pour carte SIM locale.
- Communication interne : WhatsApp utilisé pour la coordination quotidienne.

L'usage des réseaux sociaux est strictement encadré :

- aucune publication sans autorisation,
- respect des règles de confidentialité et d'éthique.

9. Temps libre et activités hors projet

Des temps de repos sont prévus :

- environ 1 jour + ½ journée par semaine, selon l'organisation.

Activités possibles pendant le temps libre :

- repos sur site,
- déplacements ponctuels à Tzaneen,
- excursions locales (ex. Panorama Route, parc Kruger) selon la durée du séjour et l'organisation.

Ces activités relèvent de la responsabilité individuelle et ne doivent pas interférer avec les engagements pris.

10. Services inclus / non inclus

Inclus sur site

- Hébergement,
- Repas végétariens,
- Blanchisserie gratuite du lundi au vendredi,
- Équipement de travail,
- Transferts locaux depuis/vers Tzaneen,
- Encadrement et formation interne.

Non inclus

- Transport international et national,
- Assurance individuelle,

- Dépenses personnelles,
- Options d'hébergement privé.

11. Santé, assurance et cadre réglementaire

Chaque écovolontaire doit obligatoirement disposer d'une assurance individuelle couvrant soins médicaux, assistance et rapatriement.

Aucune vaccination obligatoire n'est exigée à l'entrée en Afrique du Sud pour les ressortissants européens, mais **les vaccinations de base (notamment tétanos) doivent être à jour.**

La région peut être concernée par un risque palustre saisonnier selon les déplacements ; une consultation médicale préalable est recommandée.

12. Liste indicative des affaires à prévoir

- Passeport, copies de documents, assurance.
- Vêtements de terrain résistants, manches longues.
- Chaussures fermées / randonnée.
- Chapeau, crème solaire, répulsif insectes.
- Vêtements chauds pour les nuits d'hiver.
- Moustiquaire (hébergement standard).
- Lampe frontale, power bank, adaptateur prises sud-africaines.
- Trousse médicale personnelle.
- Téléphone débloqué.

13. Procédure de participation

La participation se fait exclusivement sur candidature via Cybelle Planète.

Les informations sensibles et opérationnelles sont transmises après validation du dossier.

Conclusion

Cette mission s'adresse à des personnes capables de s'engager dans un cadre de terrain exigeant, avec :

- des conditions de vie simples,
- un rythme soutenu,
- des règles strictes,
- et une priorité absolue donnée au bien-être animal et à la sécurité.